

Protocole de prise en charge des pratiques d'intimidation en milieu scolaire

En amont

Identification des élèves en souffrance

Mise en place de la cellule

Envoi d'un e-mail à l'ensemble des familles pour présenter le projet bien-être

Ouverture de la boîte aux lettres le vendredi après-midi et transmission par mail.

Mise en place d'une boîte aux lettres dans le bureau de la vie scolaire

Signalement par un élève à une personne ressource ou un élève ambassadeur

Nom des personnes référentes présenté lors des réunions de rentrée et inscrit dans leur carnet.

Non PIKAS: surveillance

Réunion de l'équipe

PIKAS

Pôle ressources :
M P
Mme P
Mme M
La vie scolaire

En parallèle PREMIERS ENTRETIENS : DIAGNOSTIC

- Entretien avec la **victime** mené par un membre de l'équipe.
- Entretien avec les **témoins** présumés mené par un AUTRE membre de l'équipe.
- Entretien avec les **intimidateurs** présumés par un AUTRE membre de l'équipe.

Les élèves sont informés qu'il seront reçus à nouveau : **fixer un rendez-vous.**

Chaque acteur du dispositif partage ses conclusions par mail avec le reste de l'équipe.

En parallèle ENTRETIENS : SUIVI

Poursuite des entretiens avec les différents acteurs.

Arrêt du dispositif

Poursuite du dispositif : de nouveaux rendez-vous sont fixés jusqu'à la résolution du problème.

Si le problème persiste, des sanctions peuvent être prises

Chaque acteur du dispositif partage ses conclusions par mail avec le reste de l'équipe.